



Atelier sur l'application des lois par-delà les frontières

Les 9 et 10 janvier 2003

À l'hôtel Omni Shoreham, à Washington
Hampton Ballroom

Premier jour

Le jeudi 9 janvier

7 h 30 à 8 h 45

Inscription et accueil

8 h 45 à 9 h 00

Mot de bienvenue et présentation des participants

Tim Whitehouse, chef de programme, Droit et politiques de l'environnement, Commission de coopération environnementale (CCE)
Norma Munguía, coordonnatrice des affaires internationales, *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (Profepa) du Mexique
Phyllis P. Harris, administratrice assistante adjointe, Bureau de l'application et de l'assurance de la conformité, *US Environmental Protection Agency* (EPA)
John Cruden, sous-procureur général adjoint, Division de l'environnement et des ressources naturelles, *Department of Justice* (DOJ) des États-Unis

9 h 00 à 9 h 30

Allocution du conférencier invité : Aperçu de l'application transfrontalière des lois

Thomas L. Sansonetti, procureur général adjoint, DOJ

9 h 30 à 10 h 20

Discussion entre spécialiste : Entraide juridique en matière criminelle

Des avocats gouvernementaux canadiens, mexicains et américains feront des exposés sur l'entraide juridique du Canada, du Mexique et des États-Unis en vertu de traités régissant les affaires criminelles et les extraditions. Ils aborderont les procédures de demande dans ce domaine et la manière dont chaque pays traite ces demandes et y donne suite en fonction de ces traités.

Animateur : Peter Lamont, coordonnateur, Poursuites environnementales, Section du droit pénal, ministère de la Justice du Canada

Pour le Canada : Claude LeFrançois, avocat conseil, Groupe d'entraide internationale, Ministère de la Justice du Canada

Pour le Mexique : Alejandro Díaz de León, attaché du bureau du procureur public auprès de l'ambassade du Mexique à Washington

Pour les États-Unis : Stewart Robinson, sous-directeur, Bureau des activités internationales, Chambre criminelle, DOJ

- 10 h 20 à 10 h 40 **Pause**
- 10 h 40 à 11 h 00 **Période de questions et réponses**
Questions des participants et réponses des membres du premier groupe de spécialistes
- 11 h 00 à 11 h 40 **Discussion entre spécialistes : Entraide juridique en matière civile et administrative**

Des avocats canadiens, mexicains et américains du secteur public feront des exposés sur le degré d'entraide juridique que chacun des trois pays offre en matière civile et administrative dans le domaine de l'application des lois relatives à l'environnement et aux espèces sauvages.

Animateur : Russell Smith, avocat principal, Division de l'environnement et des ressources naturelles, DOJ

Pour le Canada : Irène Gauthier, conseillère juridique, Services juridiques d'Environnement Canada, Ministère de la Justice du Canada

Pour le Mexique : Teodoro Maus, représentant du Semarnat à Washington, D.C.

Pour les États-Unis : John Rothman, avocat, région 9 de l'EPA

- 11 h 40 à 12 h 00 **Période de questions et réponses**
Questions des participants et réponses des membres du deuxième groupe de spécialistes

- 12 h 00 à 13 h 30 **Déjeuner**

- 13 h 30 à 15 h 00 **Discussion entre spécialistes : Échange d'information; questions et réponses**

Cette discussion a pour but d'expliquer en quoi consistent les lois qui régissent l'échange et la protection de l'information dans les trois pays, y compris l'information commerciale et gouvernementale confidentielle. Il s'agit de la *Loi sur l'accès à l'information* (Canada), de la *Ley Federal de Transparencia y Acceso a la Información Pública Gubernamental* (Mexique) et de la *Freedom of Information Act* (États-Unis). Les membres du groupe, qui sont des avocats des secteurs public et privé, examineront l'information nécessaire à l'application des lois, l'information qui peut être échangée et les restrictions qu'imposent ces lois à cet égard.

L'information commerciale confidentielle comprend :

- les secrets commerciaux d'une tierce partie;
- l'information confidentielle de nature financière, commerciale, scientifique ou technique qu'une tierce partie fournit à un organisme gouvernemental et que cette tierce partie traite toujours de façon confidentielle;
- l'information dont la divulgation pourrait raisonnablement donner à penser qu'elle engendrera des pertes ou des gains financiers pour une tierce partie ou portera préjudice à une tierce partie sur le plan concurrentiel;
- l'information dont la divulgation pourrait raisonnablement donner à penser qu'elle entravera les négociations de nature contractuelle ou autre d'une tierce partie.

Font également partie de l'information commerciale confidentielle les secrets commerciaux ou l'information financière, commerciale, scientifique ou technique qui appartient à une entité privée, aux gouvernements du Canada, du Mexique et des États-

Unis, ou à un organisme gouvernemental, et qui a une valeur fondamentale ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle a une telle valeur.

Animatrice : Norma Munguía, coordonnatrice des affaires internationales, Profepa

Pour le Canada : Joseph Keller, conseiller juridique, Services juridiques d'Environnement Canada, Ministère de la Justice du Canada

Pour le Mexique : Gabriel Calvillo, directeur général, Délits environnementaux fédéraux et litige, Profepa

Pour les États-Unis : Richard L. Huff, co-directeur, Bureau de l'information et de la vie privée, DOJ

Public : Amelia Simpson, Directrice, Border Environmental Justice Campaign, Environmental Health Coalition

15 h 00 à 15 h 20

Pause

15 h 20 à 16 h 00

Période de questions et réponses

16 h 00 à 16 h 15

Mot de la fin par le président du Comité consultatif public mixte

Gustavo Alanís-Ortega, président du Comité consultatif public mixte, formulera des observations sur les questions soulevées pendant l'atelier.

16 h 15 à 16 h 30

Résumé des discussions de la première journée

Tim Whitehouse résumera les discussions de la première journée et donnera un aperçu des activités du lendemain.

Deuxième jour - À l'intention des fonctionnaires invités

Le vendredi 10 janvier

9 h 00 à 9 h 35 **Discussion entre spécialistes : Domaines prioritaires de coopération en matière de protection des espèces sauvages**

Un groupe de spécialistes du Canada, du Mexique et des États-Unis discutera des domaines prioritaires de l'application des lois nationales sur les espèces sauvages qui réclament des activités concertées.

Animateur : Robert Anderson, avocat plaidant, Section des ressources fauniques et marines, DOJ

Pour le Canada : Graham Ridley, coordonnateur national des renseignements sur la faune, Application de la loi, Service canadien de la faune, Environnement Canada

Pour le Mexique : Marco Heredia, adjoint particulier du sous-procureur aux ressources naturelles, Profepa

Pour les États-Unis : Richard Marks, sous-directeur adjoint, Division de l'application des lois, *Fish and Wildlife Service* des États-Unis

9 h 35 à 10 h 05 **Discussion entre spécialistes : Domaines prioritaires de coopération en matière de protection de l'environnement**

Un groupe de spécialistes du Canada, du Mexique et des États-Unis discutera des domaines prioritaires de l'application des lois nationales sur la protection de l'environnement qui réclament des activités concertées.

Animateur : Renzo Benocci, directeur, Application de la loi, Service de la protection de l'environnement, Environnement Canada

Pour le Canada : Dave Aggett, gestionnaire, Programmes régionaux, Application de la loi, Service de la protection de l'environnement, Environnement Canada

Pour le Mexique : Felipe Olmedo, sous-directeur, Normes et procédures, Profepa

Pour les États-Unis : Ann Prezyna, sous-procureur régional, région 10 de l'EPA

10 h 05 à 10 h 30 **Pause**

10 h 30 à 11 h 30 **Discussion entre spécialistes : Moyens volontaires de coopération**

La discussion portera sur les moyens volontaires de coopération. Un groupe d'enquêteurs du Canada, du Mexique et des États-Unis examinera l'entraide que peuvent offrir les trois pays en recourant à d'autres mécanismes que les traités. Cela comprend la collaboration avec Interpol et la fourniture d'une aide directe par des moyens informels.

Animateur : Deborah Barnes, sous-secrétaire, Application de la loi et conseils juridiques, EPA, bureau de la Californie

Deuxième jour - Uniquement à l'intention des fonctionnaires invités

- Pour le Canada :* Brian Petrar, chef du groupe régional des enquêtes, Observation de la réglementation sur la faune, Environnement Canada
- Pour le Mexique :* Hermilo López Sánchez, directeur des enquêtes administratives, Profepa
- Pour les États-Unis:* Roger Vintze, chercheur dans le domaine des substances dangereuses, Section du contrôle des substances toxiques

11 h 30 à 12 h 00 **Période de questions et réponses**
Questions des participants et réponses des membres des trois groupes de spécialistes.

12 h 00 à 13 h 30 **Déjeuner**

13 h 30 à 15 h 30 **Groupes thématiques**

Les participants seront répartis en groupes déterminés dont les discussions seront dirigées par un facilitateur. Elles porteront sur l'entraide juridique en matière criminelle, civile et administrative. Des avocats gouvernementaux ayant des compétences dans ce domaine agiront à titre de personnes-ressources au sein de chaque groupe.

Au cours de la première heure, chaque groupe discutera de scénarios sur papier; au cours de la deuxième heure, les participants seront invités à en discuter en se fondant sur leur propre expérience dans le domaine de l'application des lois.

Les discussions en groupe ne débiteront réellement qu'après le déjeuner. Le réseautage constituant un objectif de l'atelier, les membres de chaque groupe thématique déjeuneront avec leur facilitateur. Après le déjeuner, chaque groupe discutera des scénarios qui lui ont été remis. Le facilitateur rédigera un bref compte rendu des discussions à l'intention des participants travaillant dans le domaine de l'application des lois.

Participants aux groupes thématiques et scénarios :

Les enquêteurs chargés de la protection de l'environnement formeront un groupe qui étudiera une cause environnementale. Quant aux enquêteurs chargés des espèces sauvages, ils formeront un groupe qui étudiera une cause reliée à ces espèces. Les scénarios donneront lieu à l'étude, par trois groupes thématiques, de questions liées à l'application des lois sur la protection de l'environnement qui concernent le Mexique et les États-Unis, ainsi que le Canada et les États-Unis, de même que des questions liées à l'application des lois sur la protection des espèces sauvages qui concernent les trois pays.

Questions liées à l'application des lois sur la protection de l'environnement qui concernent le Mexique et les États-Unis

- Facilitateur : Lisa Brown, avocate générale adjointe dans le domaine de l'application des lois, EPA, bureau de la Californie
- Rapporteur: John Rothman, avocat, région 9 de l'EPA

Questions liées à l'application des lois sur la protection de l'environnement qui concernent le Canada et les États-Unis

Facilitateur : Paul Gavrel, conseiller juridique, Services juridiques d'Environnement Canada, Ministère de la Justice du Canada
Rapporteur: Tim Whitehouse, chef de programme, Droit et politiques de l'environnement, CCE

Questions liées à l'application des lois sur la protection des espèces sauvages qui concernent le Canada, le Mexique et les États-Unis

Facilitateur : Gabriel Calvillo, directeur général, Délits environnementaux fédéraux et litige, Profepa
Rapporteur: Ignacio Gonzalez, gestionnaire de programme, Droit et politiques de l'environnement, CCE

15 h 30 à 15 h 45 **Pause**

15 h 45 à 16 h 45 **Discussion entre spécialistes : Technologie et collecte de renseignements**

Des intervenants du Canada, du Mexique et États-Unis parleront des orientations que pourraient prendre l'application transfrontalière des lois en matière de collecte de renseignements, l'accès aux bases de données et le recours à des moyens techniques. Leur exposé pourrait être appuyé par des présentations audiovisuelles.

Animateur : Robert Heiss, directeur, Programme des importations et des exportations, Bureau de la conformité, EPA

Pour le Canada : Frank Barrett, gestionnaire, Développement des programmes, Application de la loi, Service de la protection de l'environnement, Environnement Canada

Pour le Mexique : Gabriel Calvillo, directeur général, Délits environnementaux fédéraux et litige, Profepa

Pour les États-Unis : EPA

16 h 45 à 17 h 00 **Mot de la fin**

Tim Whitehouse, CCE
Norma Munguía, Profepa
John Cruden, DOJ

- feront état des points saillants de l'atelier;
- relèveront les besoins et les lacunes au chapitre de la coopération transfrontalière et en situeront les prochaines étapes;
- clôtureront l'atelier.